

CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 21 décembre 1984

La séance est ouverte à 11 heures.

• (1105)

DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT

[Français]

STATISTIQUE CANADA

L'IMPORTANCE DU RÔLE DE L'IMMIGRATION EN REGARD DE L'ACCROISSEMENT FUTUR DE LA POPULATION

Mme Lucie Pépin (Outremont): Monsieur le Président, mercredi dernier, Statistique Canada rendait public le rapport «Fécondité au Canada: croissance et déclin», préparé par le démographe Anatole Romaniuk. Ce dernier met en évidence des faits troublants, entre autres, un changement dramatique au niveau de la structure des âges au Canada.

En effet, si le taux actuel de fécondité de 1.7 demeure constant, le renouvellement de la population ne pourra se faire, rendant ainsi impossible le maintien d'un taux de croissance adéquat de la population canadienne. Une telle situation requiert une grande considération car elle est fort préoccupante. A cela, je dois dire qu'un tel rapport met en relief l'importance du rôle de l'immigration nette en regard de l'accroissement futur de la population, particulièrement lorsqu'on s'attarde aux changements structurels et sociaux qui affectent chaque année le profil de la population canadienne. Les conclusions de M. Romaniuk sur ce point sont claires. Pour maintenir la population actuelle à un niveau qui s'inscrit dans la poursuite de certains objectifs nationaux, des stratégies d'immigration à court, moyen et long termes, devront être élaborées.

Tel que le rapport le souligne, il n'y a pas de solution miracle et plusieurs facteurs doivent être pris en considération. Toutefois, étant donné que l'immigration constitue une composante déterminante de la problématique actuelle, je presse la ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M^{lle} MacDonald) de se sensibiliser le plus rapidement possible à la situation actuelle d'autant plus que les récentes baisses qu'elle annonçait...

[Traduction]

M. le Président: Je regrette, mais le temps dont la députée disposait est écoulé.

* * *

LES ARCHIVES PUBLIQUES DU CANADA

LA NÉCESSITÉ DE LES MAINTENIR PRÈS DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

M. Bill Tupper (Nepean-Carleton): Monsieur le Président, les Archives publiques du Canada, situées dans la capitale

fédérale à proximité de la Bibliothèque nationale à laquelle elles sont intimement liées du point de vue des ressources et des services, sont l'une des grandes institutions de notre pays. Les Archives renferment dans leurs murs une mine de documents concernant notre patrimoine, l'histoire des collectivités et des familles canadiennes, et notre évolution. Elles sont d'une richesse inégalée dans le monde entier.

Le fait que les Archives publiques et la Bibliothèque nationale partagent le même immeuble convient éminemment aux chercheurs et aux passionnés de généalogie. Les Canadiens ou les descendants de Canadiens s'attendent à trouver ces documents d'archives dans la capitale nationale. Au début de l'année, le gouvernement libéral dont on connaît maintenant le peu de jugement et son manque d'égards pour les vœux de la population, avait annoncé que les Archives déménageraient à l'extérieur de la capitale. Il serait à la fois regrettable, désastreux et inutile d'éloigner les Archives de la Bibliothèque, surtout puisqu'il y a de la place pour les agrandir sur leur emplacement actuel.

Au nom d'un grand nombre de Canadiens, j'exhorte le gouvernement, qui a beaucoup de jugement, à garder les Archives publiques dans la capitale nationale.

* * *

LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

LES ÉMISSIONS RÉGIONALES EN LANGUES AUTOCHTONES EN ONTARIO

M. John Parry (Kenora-Rainy River): Monsieur le Président, la société Radio-Canada a l'obligation incontestée de favoriser des programmations régionales et culturelles à l'intention des populations mal desservies du Canada. Cela a été une raison d'être fondamentale de Radio-Canada depuis sa création il y a une quarantaine d'années. Cet engagement n'est nulle part plus apprécié et plus nécessaire que dans les localités autochtones éloignées du nord-ouest de l'Ontario où la programmation de Radio-Canada est bien souvent la seule disponible.

Les compressions budgétaires de 75 millions de dollars que l'on a récemment annoncées pour Radio-Canada, la suppression de 1150 de ses postes et le gel des fonds destinés à la programmation sont pour le moins inquiétants. La menace qui pèse sur la programmation actuelle est aussi très réelle. Nous, du Nouveau parti démocratique, prions le ministre des Communications (M. Masse) de maintenir les émissions en langue autochtone que diffuse Radio-Canada et plus particulièrement l'émission *Indian Faces* qui est présentement produite par la Wawatay Native Communications Society.